

Dossier de diagnostics techniques

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition



Référence AMIDEMOL-E5446314-2401 16 septembre 2024

Bien	ERP catégorie 1 à 4
Adresse	52 FAUBOURG DE LA GIRONDE 03100 MONTLUCON
Propriétaire	DRFIP AUVERGNE-RHONE-ALPES 3 Rue de La Charite 69002 LYON
Demandeur	DRFIP AUVERGNE-RHONE-ALPES 3 Rue de La Charite 69002 LYON

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.**

Visité le 28/08/2024 par NICOLAS VENGEON

Ce rapport original ne peut être reproduit sans notre autorisation et ne peut être utilisé de façon partielle.



Sommaire

Sommaire	2
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition	3
A. Informations générales	3
B. Cachet du diagnostiqueur	3
C. Programme de repérage	4
D. Conclusion(s)	5
E. Conditions de réalisation du repérage	5
F. Rapports précédents	6
G. Résultats détaillés du repérage	7
H. Déroulement du repérage	13
I. Éléments d'information	14
Annexe 1. Fiches d'identification et de cotation	15
Annexe 2. Croquis	25
Annexe 3. PV d'analyses	29
Annexe 4. Recommandations générales de sécurité	66
Annexe 5. Certificat de qualification	68
Annexe 6. Attestations d'assurance et sur l'honneur	69



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition

R. 1334-14, R. 1334-19, R. 1334-22, R. 1334-29-6 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ; Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage

Norme NF X 46-020 d'août 2017

A Informations générales

A.1 Désignation du bâtiment

Type de bien	ERP catégorie 1 à 4
Nom	DÉPENDANCE PALAIS DE JUSTICE
Adresse	52 FAUBOURG DE LA GIRONDE 03100 MONTLUCON
Année de construction	NC
Propriété de	DRFIP AUVERGNE-RHONE-ALPES 3 Rue de La Charité 69002 LYON

A.2 Désignation du donneur d'ordre

Nom	DRFIP AUVERGNE-RHONE-ALPES
Adresse	3 Rue de La Charité 69002 LYON
Qualité	

A.3 Exécution de la mission

Rapport n°	AMIDEMOL-E5446314-2401
Repérage réalisé le	28/08/2024
Par	NICOLAS VENGEON
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par	ICERT Parc Edonia - Bât. G Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE
Numéro de certification de validation	CPDI6688
Date d'obtention	1 mars 2023
Date d'émission du rapport	16 septembre 2024
Laboratoire d'analyses	DEKRA PRELEVEMENTS & ANALYSES PACA
Numéro d'accréditation du laboratoire	1-6697
Adresse du laboratoire	24 Boulevard de la Bougie 13014 MARSEILLE
Organisme d'assurance professionnelle	SMA BTP – 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15
Numéro de contrat d'assurance et date de validité	H98143W 7352000/2 148140 du 01/01/2024 au 31/12/2024

B Cachet du diagnostiqueur

Signature et Cachet de l'entreprise



Date d'établissement du rapport :

Fait à CLERMONT FERRAND le 16/09/2024
Nom du diagnostiqueur : NICOLAS VENGEON

C Programme de repérage

La mission porte sur le repérage de l'amiante d'après la liste C de matériaux figurant en annexe 13-9 du code de la santé publique.

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

Liste C mentionnée à l'article R. 1334-22

Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1. Toiture et étanchéité	
Plaques ondulées. Ardoises. Éléments ponctuels. Revêtements bitumineux d'étanchéité. Accessoires de toitures.	Plaques en fibres-ciment. Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment. Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »), pare-vapeur, revêtements et colles. Rivets, faitages, closoirs...
2. Façades	
Panneaux-sandwichs. Bardages. Appuis de fenêtres.	Plaques, joints d'assemblage, tresses... Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage. Éléments en fibres-ciment.
3. Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons. Poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons légères ou préfabriquées. Gaines et coffres verticaux. Portes coupe-feu, portes pare-flammes.	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), peintures intumescents, panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/ têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment. Flocage, enduits projetés ou lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux. Vantaux et joints.
4. Plafonds et faux plafonds	
Plafonds. Poutres et charpentes (périphériques et intérieurs). Interfaces entre structures. Gaines et coffres horizontaux. Faux plafonds.	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite). Flocages, enduits projetés, peintures intumescents. Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux. Panneaux et plaques.
5. Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement). Revêtement de murs	Dalles plastiques, colles bitumineuses, les plastiques avec sous-couche, chapemaigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumineux des fondations. Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages.
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides). Conduits de vapeur, fumée, échappement. Clapets/ volets coupe-feu. Vide-ordures.	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment. Conduit en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons. Clapet, volet, rebouchage. Conduit en fibres-ciment.
7. Ascenseurs et monte-charge	
Portes palières. Trémie, machinerie.	Portes et cloisons palières. Flocage, bourre, mur/ plancher, joint mousse.
8. Équipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anticondensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante.
9. Installations industrielles	

Fours, étuves, tuyauteries...	Bourre, tresses, joints, calorifugeages, peinture anticondensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages.
10. Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus.	Éléments en fibres-ciment.

D Conclusion(s)

⚠ Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Localisation	Élément	Matériaux ou produits	Critère de décision	Photo	Estimation quantité
RDC > Cabane extérieur	Plafond	Plaques en fibre-ciment (y compris plaques "sous tuiles")	Résultat d'analyse		
EXTERIEUR FACADE > Facade	Plafond	Conduits en fibre-bitumes (conduits de drainage)	Résultat d'analyse		
RDC > Salle d'eau 1	PLAQUE DESSUS FENETRE	Plaques	Résultat d'analyse		
RDC > Salle d'eau 2	PLAQUE DESSUS FENETRE	Plaques	Résultat d'analyse		
RDC > WC	Plaque dessus fenêtre	Plaques	Résultat d'analyse		0,34 m²

Liste des locaux non visités et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

E Conditions de réalisation du repérage

Le repérage amiante avant démolition, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre C.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble à démolir.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Le donneur d'ordre est tenu :

- de fournir les moyens d'accès nécessaires à mettre en oeuvre pour accéder à certains matériaux (escabeau, échelle, échafaudage,

- plate-forme élévatrice de personnes...) et d'en définir les conditions d'utilisation.
- de procéder aux démontages nécessitant des outillages et/ou aux investigations approfondies destructives demandées par l'opérateur de repérage.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Procédures de quantification de matériaux contenant de l'amiante :

Le mesurage permettant la quantification des matériaux et produits contenant de l'amiante, issu de l'obligation réglementaire de l'arrêté du 16 juillet 2019, n'est réalisé que sur les parties visibles et accessibles lors du repérage. Il est estimatif et ne préjuge pas des parties masquées dans les éléments structurels du bâtiment. La quantification sera indiquée en surface, en mètre linéaire ou en unité.

Date du repérage : 30/08/2024

Liste des écarts, adjonctions ou suppressions d'information de la norme :

Dans un souci de ne pas alourdir le rapport et d'en faciliter sa compréhension et sa lecture, l'accréditation COFRAC du laboratoire ayant réalisé l'analyse de nos prélèvements et son annexe technique ne sont pas annexés au présent rapport. Ces documents sont consultables et transmis sur demande auprès de votre interlocuteur en agence.

Informations sur les prélèvements :

A - Motifs qui ont pu conduire à réduire ou augmenter le nombre de prélèvements tel qu'indiqué en Annexe 1 de la norme NFX 46-020 pour chacun des matériaux et produits repérés :

Néant

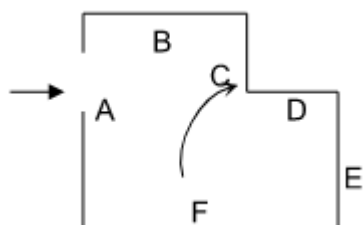
B - Informations sur toutes les conditions existantes susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des sondages (environnement du matériau, contamination éventuelle,...) :

Néant

C - Informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle...) :

Néant

Sens du repérage pour évaluer un local :



F Rapports précédents

Aucun

Liste des locaux visités/non visités et justification

Nom	Etage	Visité	Justification
Dépôt	RDC	Oui	
Arrière Dépôt	RDC	Oui	
Bureau	RDC	Oui	
Entrée	RDC	Oui	
Cage d'escalier	RDC	Oui	
Pièce principale	RDC	Oui	
Dégagement	RDC	Oui	
Salle d'eau 1	RDC	Oui	
Salle d'eau 2	RDC	Oui	
Sanitaires	RDC	Oui	
WC	RDC	Oui	
Extérieur		Oui	
Local	Étage 1	Oui	
Cage d'escalier	Étage 1	Oui	
Plafond bureau rdc	Étage 1	Oui	
Dégagement	Étage 1	Oui	
Débarras 1	Étage 1	Oui	
Débarras 2	Étage 1	Oui	
Débarras 3	Étage 1	Oui	
Débarras 4	Étage 1	Oui	
Cabane extérieur	RDC	Oui	
Facade	EXTERIEUR FACADE	Oui	

Description des revêtements en place au jour de la visite

Localisation	Élément	Matériaux ou produits
RDC > Arrière Dépôt	Sol	Brut
RDC > Arrière Dépôt	Sol	Béton
RDC > Arrière Dépôt	Plafond	Béton
RDC > Arrière Dépôt	Plafond	Peinture
RDC > Arrière Dépôt	Plafond	Plâtre
RDC > Arrière Dépôt	Tous les murs	Béton
RDC > Arrière Dépôt	Tous les murs	Peinture
RDC > Arrière Dépôt	Tous les murs	Plâtre
RDC > Arrière Dépôt	Porte	Bois

RDC > Arrière Dépôt	Porte	Peinture
RDC > Arrière Dépôt	Double porte	Bois
RDC > Arrière Dépôt	Double porte	Peinture
RDC > Arrière Dépôt	Conduit fumée	Brique
RDC > Bureau	Sol	Béton
RDC > Bureau	Sol	Carrelage +colle
RDC > Bureau	Tous les murs	Béton
RDC > Bureau	Tous les murs	Peinture
RDC > Bureau	Tous les murs	Plinthe +colle 10,59 ml
RDC > Bureau	Tous les murs	Plâtre
RDC > Bureau	Tous les murs	Toile de verre
RDC > Bureau	Fenêtre	Bois
RDC > Bureau	Fenêtre	Joints vitrage
RDC > Bureau	Fenêtre	Peinture
RDC > Cabane extérieur	Sol	Terre
RDC > Cabane extérieur	Tous les murs	Bois
RDC > Cage d'escalier	Sol	Brut
RDC > Cage d'escalier	Sol	Béton
RDC > Cage d'escalier	Plafond	Tuiles
RDC > Cage d'escalier	Tous les murs	Béton
RDC > Cage d'escalier	Tous les murs	Parpaing
RDC > Cage d'escalier	Tous les murs	Peinture
RDC > Cage d'escalier	Tous les murs	Plâtre
Étage 1 > Cage d'escalier	Sol	Bois
Étage 1 > Cage d'escalier	Sol	Brut
Étage 1 > Cage d'escalier	Plafond	Bois
Étage 1 > Cage d'escalier	Plafond	Brut
Étage 1 > Cage d'escalier	Tous les murs	Béton
Étage 1 > Cage d'escalier	Tous les murs	Peinture
Étage 1 > Cage d'escalier	Tous les murs	Plâtre
Étage 1 > Débarras 3	Plafond	Bois
Étage 1 > Débarras 3	Plafond	Plâtre
RDC > Dégagement	Sol	Béton
RDC > Dégagement	Sol	Carrelage +colle
RDC > Dégagement	Tous les murs	Béton
RDC > Dégagement	Tous les murs	Faïence +colle
RDC > Dégagement	Tous les murs	Peinture
RDC > Dégagement	Tous les murs	Plâtre

Étage 1 > Dégagement	Tous les murs	Béton
RDC > Dépôt	Sol	Brut
RDC > Dépôt	Sol	Béton
RDC > Dépôt	Plafond	Béton
RDC > Dépôt	Plafond	Peinture
RDC > Dépôt	Plafond	Plâtre
RDC > Dépôt	Tous les murs	Béton
RDC > Dépôt	Tous les murs	Peinture
RDC > Dépôt	Tous les murs	Plâtre
RDC > Dépôt	Fenêtre 1	Bois
RDC > Dépôt	Fenêtre 1	Joints vitrage
RDC > Dépôt	Fenêtre 1	Peinture
RDC > Dépôt	Fenêtre 2	Bois
RDC > Dépôt	Fenêtre 2	Peinture
RDC > Dépôt	Double porte	Bois
RDC > Dépôt	Double porte	Peinture
RDC > Dépôt	Porte	Bois
RDC > Dépôt	Porte	Peinture
RDC > Entrée	Sol	Béton
RDC > Entrée	Sol	Carrelage +colle
RDC > Entrée	Tous les murs	Béton
RDC > Entrée	Tous les murs	Peinture
RDC > Entrée	Tous les murs	Plâtre
RDC > Entrée	Porte 1	Bois
RDC > Entrée	Porte 1	Peinture
RDC > Entrée	Porte 2	Bois
RDC > Entrée	Porte 2	Peinture
EXTERIEUR FACADE > Facade	Tous les murs	Béton
EXTERIEUR FACADE > Facade	Tous les murs	Crépis
Étage 1 > Local	Sol	Sol PVC + colle
Étage 1 > Local	Fenêtre 1	Joints vitrage
Étage 1 > Local	Tous les murs	Béton
Étage 1 > Local	Tous les murs	Peinture
Étage 1 > Local	Tous les murs	Plâtre
RDC > Pièce principale	Sol	Béton
RDC > Pièce principale	Sol	Carrelage +colle
RDC > Pièce principale	Tous les murs	Béton
RDC > Pièce principale	Tous les murs	Faïence +colle

RDC > Pièce principale	Tous les murs	Peinture
RDC > Pièce principale	Tous les murs	Plâtre
RDC > Pièce principale	Fenêtre	Bois
RDC > Pièce principale	Fenêtre	Peinture
RDC > Salle d'eau 1	Sol	Béton
RDC > Salle d'eau 1	Sol	Carrelage +colle
RDC > Salle d'eau 1	Fenêtre	Bois
RDC > Salle d'eau 1	Fenêtre	Peinture
RDC > Salle d'eau 1	Porte	Bois
RDC > Salle d'eau 1	Porte	Peinture
RDC > Salle d'eau 1	Tous les murs	Béton
RDC > Salle d'eau 1	Tous les murs	Faïence +colle
RDC > Salle d'eau 1	Tous les murs	Peinture 11,81
RDC > Salle d'eau 1	Tous les murs	Plâtre
RDC > Salle d'eau 1	muret séparation douche	Béton
RDC > Salle d'eau 1	muret séparation douche	Faïence +colle
RDC > Salle d'eau 2	Sol	Béton
RDC > Salle d'eau 2	Sol	Carrelage +colle
RDC > Salle d'eau 2	Fenêtre	Bois
RDC > Salle d'eau 2	Fenêtre	Peinture
RDC > Salle d'eau 2	Porte	Bois
RDC > Salle d'eau 2	Porte	Peinture
RDC > Salle d'eau 2	Tous les murs	Béton
RDC > Salle d'eau 2	Tous les murs	Faïence +colle
RDC > Salle d'eau 2	Tous les murs	Peinture
RDC > Salle d'eau 2	Tous les murs	Plâtre
RDC > Salle d'eau 2	muret séparation douche	Béton
RDC > Salle d'eau 2	muret séparation douche	Faïence +colle
RDC > Sanitaires	Sol	Béton
RDC > Sanitaires	Sol	Carrelage +colle
RDC > Sanitaires	Tous les murs	Béton
RDC > Sanitaires	Tous les murs	Faïence +colle
RDC > Sanitaires	Tous les murs	Peinture
RDC > Sanitaires	Tous les murs	Plâtre
RDC > WC	Sol	Béton
RDC > WC	Sol	Carrelage +colle
RDC > WC	Porte	Bois
RDC > WC	Porte	Peinture

RDC > WC	Tous les murs	Béton
RDC > WC	Tous les murs	Faïence +colle
RDC > WC	Tous les murs	Peinture
RDC > WC	Tous les murs	Plâtre
RDC > WC	Fenêtre	Bois
RDC > WC	Fenêtre	Joints vitrage
RDC > WC	Fenêtre	Peinture

La liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, sur décision de l'opérateur

Aucun

La liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, après analyse

Localisation	Élément	Matériaux ou produits	Réf. Prél.	Estimation quantité
RDC > Cabane extérieur	Plafond	Plaques en fibre-ciment (y compris plaques "sous tuiles")	P033	,
EXTERIEUR FACADE > Facade	Plafond	Conduits en fibre-bitumes (conduits de drainage)	P036	
RDC > Salle d'eau 2	PLAQUE DESSUS FENETRE	Plaques	P019	

La liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas

Localisation	Élément	Matériaux ou produits	Critère de décision	Réf. Prél.
RDC > Arrière Dépôt	Sol	Béton	Résultat d'analyse	P002
RDC > Arrière Dépôt	Plafond	Béton	Résultat d'analyse	P004
	Plafond	Peinture	Résultat d'analyse	P004
	Plafond	Plâtre	Résultat d'analyse	P004
RDC > Arrière Dépôt	Tous les murs	Béton	Résultat d'analyse	P006
	Tous les murs	Peinture	Résultat d'analyse	P006
	Tous les murs	Plâtre	Résultat d'analyse	P006
RDC > Bureau	Sol	Béton	Résultat d'analyse	P008
	Sol	Carrelage +colle	Résultat d'analyse	P008
	Tous les murs	Béton	Résultat d'analyse	P010
	Tous les murs	Peinture	Résultat d'analyse	P010

RDC > Bureau	Tous les murs	Plinthe +colle 10,59 ml	Résultat d'analyse	P011
	Tous les murs	Plâtre	Résultat d'analyse	P010
	Tous les murs	Toile de verre	Résultat d'analyse	P010
RDC > Bureau	Fenêtre	Joints vitrage	Résultat d'analyse	P009
Étage 1 > Débarras 3	Plafond	Plâtre	Résultat d'analyse	P030
RDC > Dépôt	Sol	Béton	Résultat d'analyse	P001
RDC > Dépôt	Plafond	Béton	Résultat d'analyse	P003
	Plafond	Peinture	Résultat d'analyse	P003
	Plafond	Plâtre	Résultat d'analyse	P003
RDC > Dépôt	Tous les murs	Béton	Résultat d'analyse	P005, P021, P022
	Tous les murs	Peinture	Résultat d'analyse	P005, P021, P022
	Tous les murs	Plâtre	Résultat d'analyse	P005, P021, P022
RDC > Dépôt	Fenêtre 1	Joints vitrage	Résultat d'analyse	P007
RDC > Dépôt	Calorifugeage	Calorifuges (tresses, coquilles, matelas...)	Résultat d'analyse	P023
EXTERIEUR FACADE > Facade	Tous les murs	Béton	Résultat d'analyse	P034, P035
	Tous les murs	Crépis	Résultat d'analyse	P034, P035
Étage 1 > Local	Sol	Sol PVC + colle	Résultat d'analyse	P032
Étage 1 > Local	Fenêtre 1	Joints vitrage	Résultat d'analyse	P024
Étage 1 > Local	Tous les murs	Béton	Résultat d'analyse	P029
	Tous les murs	Peinture	Résultat d'analyse	P029
	Tous les murs	Plâtre	Résultat d'analyse	P029
RDC > Pièce principale	Plafond	Isolants posés dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond	Résultat d'analyse	P012
	Plafond	Panneaux et plaques	Résultat d'analyse	P012
	Tous les murs	Béton	Résultat d'analyse	P013
	Tous les murs	Faïence +colle	Résultat d'analyse	P014

RDC > Pièce principale	Tous les murs	Peinture	Résultat d'analyse	P013
	Tous les murs	Plâtre	Résultat d'analyse	P013
Étage 1 > Plafond bureau rdc	Calorifugeages	Calorifuges (tresses, coquilles, matelas...)	Résultat d'analyse	P028
RDC > Salle d'eau 1	Sol	Béton	Résultat d'analyse	P025
	Sol	Carrelage +colle	Résultat d'analyse	P025
RDC > Salle d'eau 1	muret séparation douche	Béton	Résultat d'analyse	P017
	muret séparation douche	Faïence +colle	Résultat d'analyse	P017
RDC > Salle d'eau 2	Tous les murs	Béton	Résultat d'analyse	P015
	Tous les murs	Faïence +colle	Résultat d'analyse	P016
	Tous les murs	Peinture	Résultat d'analyse	P015
	Tous les murs	Plâtre	Résultat d'analyse	P015
RDC > Sanitaires	Sol	Béton	Résultat d'analyse	P018
	Sol	Carrelage +colle	Résultat d'analyse	P018
RDC > Sanitaires	Plafond	Isolants posés dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond	Résultat d'analyse	P037
	Plafond	Panneaux et plaques	Résultat d'analyse	P037
RDC > WC	Sol	Béton	Résultat d'analyse	P026
RDC > WC	Tous les murs	Béton	Résultat d'analyse	P027
	Tous les murs	Faïence +colle	Résultat d'analyse	P027
	Tous les murs	Plâtre	Résultat d'analyse	P027
RDC > WC	Fenêtre	Joints vitrage	Résultat d'analyse	P020

Liste des matériaux ou produits qui par nature ne contiennent pas d'amiante

Aucun

H Déroulement du repérage

Éléments complémentaires au repérage

Présence de mobilier ou d'activité pendant le repérage ?	☒
Les plans du bâtiment ont-ils été fournis ?	☐
Le programme précis des travaux a-t-il été transmis ?	☒
D'autres documents ont-ils été remis ?	☐
Commentaire Les canalisations enterrées n'ont pu être contrôlées.	

I Éléments d'information

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épandements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

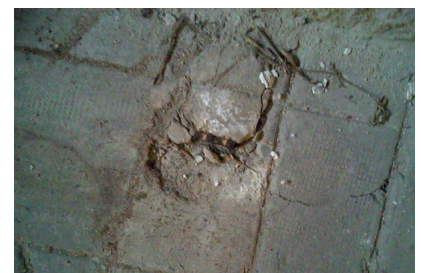
Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org

ANNEXE 1 Fiches d'identification et de cotation

Prélèvement P001
Pièce RDC - Dépôt
Localisation Sol
Matériaux Béton
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



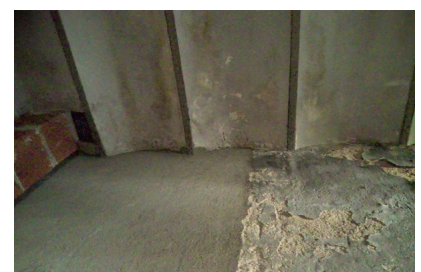
Prélèvement P002
Pièce RDC - Arrière Dépôt
Localisation Sol
Matériaux Béton
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P003
Pièce RDC - Dépôt
Localisation Plafond
Matériaux Béton, Peinture, Plâtre
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P004
Pièce RDC - Arrière Dépôt
Localisation Plafond
Matériaux Béton, Peinture, Plâtre
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P005
Pièce RDC - Dépôt
Localisation Tous les murs
Matériaux Béton, Peinture, Plâtre
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



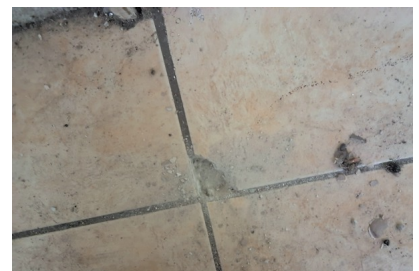
Prélèvement P006
Pièce RDC - Arrière Dépôt
Localisation Tous les murs
Matériaux Béton, Peinture, Plâtre
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P007
Pièce RDC - Dépôt
Localisation Fenêtre 1
Matériaux Joints vitrage
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P008
Pièce RDC - Bureau
Localisation Sol
Matériaux Béton, Carrelage +colle
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



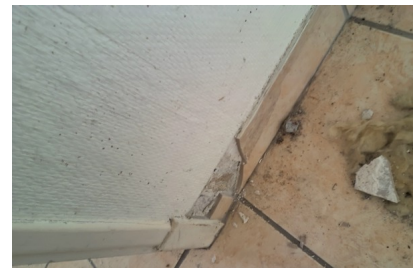
Prélèvement P009
Pièce RDC - Bureau
Localisation Fenêtre
Matériaux Joints vitrage
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P010
Pièce RDC - Bureau
Localisation Tous les murs
Matériaux Béton, Peinture, Plâtre, Toile de verre
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P011
Pièce RDC - Bureau
Localisation Tous les murs
Matériaux Plinthe +colle 10,59 ml
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P012
Pièce RDC - Pièce principale
Localisation Plafond
Matériaux Isolants posés dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond, Panneaux et plaques
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P013

Pièce RDC - Pièce principale

Localisation Tous les murs

Matériaux Béton, Peinture, Plâtre

Date 28 août 2024

Résultat Absence d'amiante

Commentaire



Prélèvement P014

Pièce RDC - Pièce principale

Localisation Tous les murs

Matériaux Faïence + colle

Date 28 août 2024

Résultat Absence d'amiante

Commentaire



Prélèvement P015

Pièce RDC - Salle d'eau 2

Localisation Tous les murs

Matériaux Béton, Peinture, Plâtre

Date 28 août 2024

Résultat Absence d'amiante

Commentaire



Prélèvement P016

Pièce RDC - Salle d'eau 2

Localisation Tous les murs

Matériaux Faïence + colle

Date 28 août 2024

Résultat Absence d'amiante

Commentaire



Prélèvement P017
Pièce RDC - Salle d'eau 1
Localisation muret séparation douche
Matériaux Béton, Faïence +colle
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P018
Pièce RDC - Sanitaires
Localisation Sol
Matériaux Béton, Carrelage +colle
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P019
Pièce RDC - Salle d'eau 2
Localisation PLAQUE DESSUS FENETRE
Matériaux Plaques
Date 28 août 2024
Résultat Présence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P020
Pièce RDC - WC
Localisation Fenêtre
Matériaux Joints vitrage
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



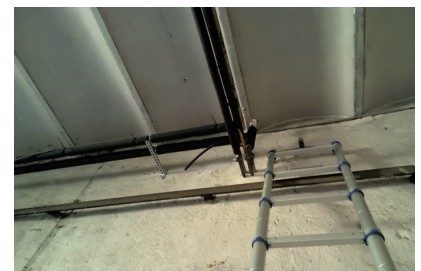
Prélèvement P021
Pièce RDC - Dépôt
Localisation Tous les murs
Matériaux Béton, Peinture, Plâtre
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P022
Pièce RDC - Dépôt
Localisation Tous les murs
Matériaux Béton, Peinture, Plâtre
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P023
Pièce RDC - Dépôt
Localisation Calorifugeage
Matériaux Calorifuges (tresses, coquilles, matelas...)
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P025
Pièce RDC - Salle d'eau 1
Localisation Sol
Matériaux Béton, Carrelage +colle
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P026
Pièce RDC - WC
Localisation Sol
Matériaux Béton
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P027
Pièce RDC - WC
Localisation Tous les murs
Matériaux Béton, Faïence +colle, Plâtre
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P033
Pièce RDC - Cabane extérieur
Localisation Plafond
Matériaux Plaques en fibre-ciment (y compris plaques "sous tuiles")
Date 28 août 2024
Résultat Présence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P037
Pièce RDC - Sanitaires
Localisation Plafond
Matériaux Isolants posés dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond, Panneaux et plaques
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



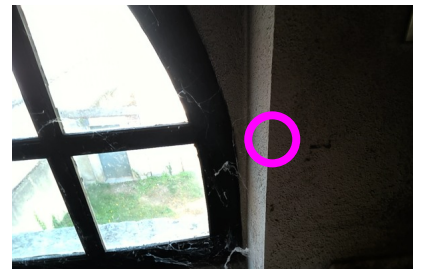
Prélèvement P024
Pièce Étage 1 - Local
Localisation Fenêtre 1
Matériaux Joints vitrage
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P028
Pièce Étage 1 - Plafond bureau rdc
Localisation Calorifugeages
Matériaux Calorifuges (tresses, coquilles, matelas...)
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P029
Pièce Étage 1 - Local
Localisation Tous les murs
Matériaux Béton, Peinture, Plâtre
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P030
Pièce Étage 1 - Débarras 3
Localisation Plafond
Matériaux Plâtre
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P031
Pièce Étage 1 - Dégagement
Localisation Tous les murs
Matériaux
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P032
Pièce Étage 1 - Local
Localisation Sol
Matériaux Sol PVC + colle
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P034
Pièce EXTERIEUR FACADE - Facade
Localisation Tous les murs
Matériaux Béton, Crépis
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P035
Pièce EXTERIEUR FACADE - Facade
Localisation Tous les murs
Matériaux Béton, Crépis
Date 28 août 2024
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P036
Pièce EXTERIEUR FACADE - Facade
Localisation Plafond
Matériaux Conduits en fibre-bitumes (conduits de drainage)
Date 28 août 2024
Résultat Présence d'amiante
Commentaire



ZPSO P019
Pièce RDC - Salle d'eau 1
Localisation PLAQUE DESSUS FENETRE
Matériaux Plaques
Date 16 septembre 2024
Résultat Présence d'amiante

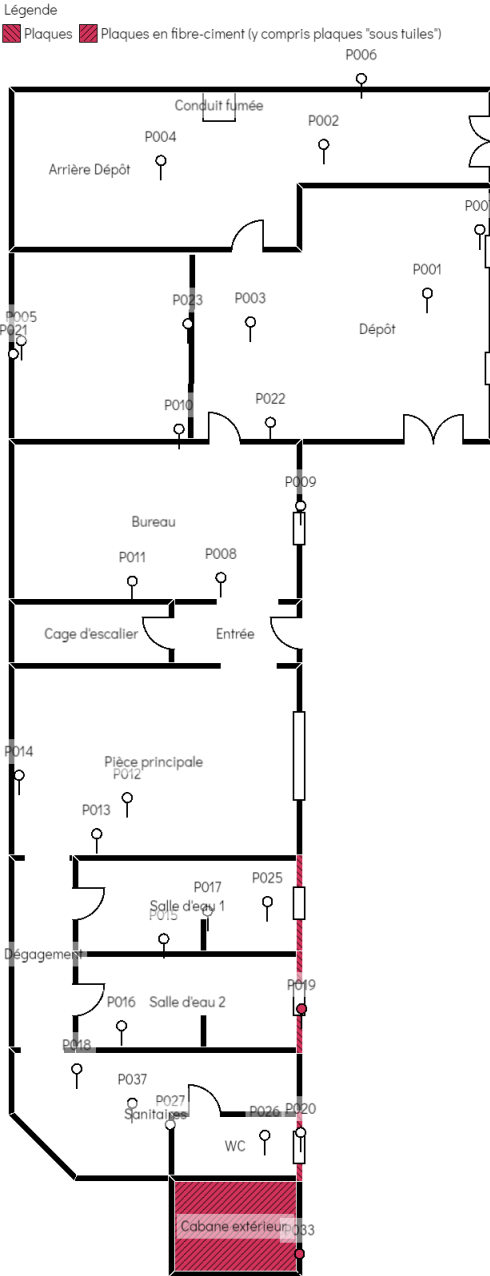
ZPSO P019
Pièce RDC - WC
Localisation Plaque dessus fenêtre
Matériaux Plaques
Date 16 septembre 2024
Résultat Présence d'amiante

ZPSO P003
Pièce Étage 1 - Cage d'escalier
Localisation Tous les murs
Matériaux Peinture, Béton, Plâtre
Date 16 septembre 2024
Résultat Absence d'amiante



ANNEXE 2 Croquis

Planche de repérage usuel		1/3
RDC		
Référence	AMIDEMOL-E5446314-2401	Version 1
Origine	Dekra diagnostic / NICOLAS VENGEON	
Adresse	52 FAUBOURG DE LA GIRONDE 03100 MONTLUCON	



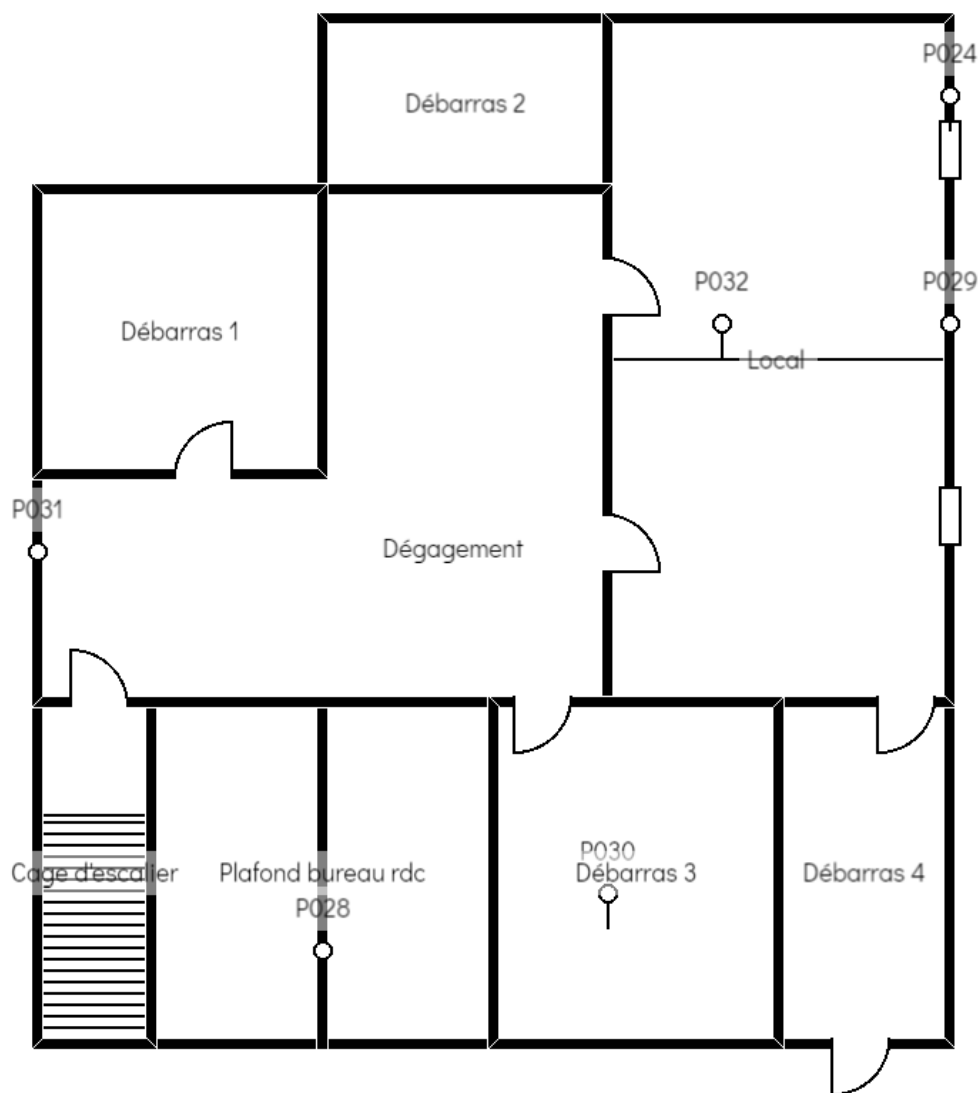
1/3 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - RDC

Prélèvements



P001 Dépôt Sol Béton	P002 Arrière Dépôt Sol Béton	P003 Dépôt Plafond Béton, Peinture, Plâtre
P004 Arrière Dépôt Plafond Béton, Peinture, Plâtre	P005 Dépôt Tous les murs Béton, Peinture, Plâtre	P006 Arrière Dépôt Tous les murs Béton, Peinture, Plâtre
P007 Dépôt Fenêtre 1 Joint vitrage	P008 Bureau Sol Béton, Carrelage	P009 Bureau Fenêtre Joint vitrage
P010 Bureau Tous les murs Béton, Peinture, Plinthe, Plâtre, Toile de verre	P011 Bureau Tous les murs Béton, Peinture, Plinthe, Plâtre, Toile de verre	P012 Pièce principale Plafond Isolants posés dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond, Panneaux et plaques
P013 Pièce principale Tous les murs Béton, Faïence, Peinture, Plâtre	P014 Pièce principale Tous les murs Béton, Faïence, Peinture, Plâtre	P015 Salle d'eau 2 Tous les murs Béton, Faïence, Peinture, Plâtre
P016 Salle d'eau 2 Tous les murs Béton, Faïence, Peinture, Plâtre	P017 Salle d'eau 1 muret séparation douche Béton, Faïence	P018 Sanitaires Sol Béton, Carrelage
P019 Salle d'eau 2 PLAQUE DESSUS FENETRE Plaques	P020 WC Fenêtre Joint vitrage	P021 Dépôt Tous les murs Béton, Peinture, Plâtre
P022 Dépôt Tous les murs Béton, Peinture, Plâtre	P023 Dépôt Calorifugeage Calorifuges (tresses, coquilles, matelas...)	P025 Salle d'eau 1 Sol Béton, Carrelage
P026 WC Sol Béton	P027 WC Tous les murs Béton, Faïence, Plâtre	P033 Cabane extérieur Plafond Plaques en fibre-ciment (y compris plaques "sous tuiles")
P037 Sanitaires Plafond Isolants posés dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond, Panneaux et plaques		

Planche de repérage usuel		2/3
Étage 1		
Référence	AMIDEMOL-E5446314-2401	Version 1
Origine	Dekra diagnostic / NICOLAS VENGEON	
Adresse	52 FAUBOURG DE LA GIRONDE 03100 MONTLUCON	



2/3 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - Étage 1

Prélèvements

P024 Local Fenêtre 1 Joints vitrage	P028 Plafond bureau rdc Calorifugeages Calorifuges (tresses, coquilles, matelas...)	P029 Local Tous les murs Béton, Peinture, Plâtre
P030 Débaras 3 Plafond Plâtre	P031 Dégagement Tous les murs	P032 Local Sol Sol PVC

Planche de repérage usuel EXTERIEUR FACADE			3/3
Référence	AMIDEMOL-E5446314-2401	Version 1	
Origine	Dekra diagnostic / NICOLAS VENGEON		
Adresse	52 FAUBOURG DE LA GIRONDE 03100 MONTLUCON		



3/3 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - EXTERIEUR FACADE

Prélèvements

P034 Facade Tous les murs
Béton, Crépis

P035 Facade Tous les murs
Béton, Crépis

P036 Facade Plafond
Conduits en fibre-bitumes (conduits de drainage)

ANNEXE 3 PV d'analyses

PDFsam_merge.pdf 1/37



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon



DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS

Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0
Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767559

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P001	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Brut, Béton		
Localisation :	RDC, Dépôt, Sol		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Arrêté du 1^{er} octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	béton	dur	gris	MET	1	2	Non détecté

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 1 / 19



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767563

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P002	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Brut, Béton		
Localisation :	RDC, Arrière Dépôt, Sol		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (METÀ).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	béton	dur	gris	MET	1	2	Non détecté

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767567

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P003	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Peinture, Béton, Plâtre		
Localisation :	RDC, Dépôt, Plafond		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Arrêté du 1er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1 Couche 2 Couche 3	peinture plâtre enduit	cassante pulvérulent dur en vrac	blanche blanc gris	MET	1	2	Non détecté
Couches indissociables :		1&2&3					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24

Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767568

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P004	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Peinture, Béton, Plâtre		
Localisation :	RDC, Arrière Dépôt, Plafond		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1 Couche 2 Couche 3	peinture enduit enduit	cassante plâtreux dur en vrac	beige blanc marron	MET	1	2	Non détecté
Couches indissociables :		1&2&3					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24

Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767570

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P005	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Peinture Béton, Plâtre		
Localisation :	RDC, Dépôt, Tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (METÀ).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassante	gris	MET	1	2	Non détecté
Couche 2	béton	dur en vrac	gris				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Finesse de couche(s) ne permettant pas la séparation
Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 5 / 19



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon



DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS

Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767571

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P006	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Peinture, Béton, Plâtre		
Localisation :	RDC, Arrière Dépôt, Tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Arrêté du 1^{er} octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1 Couche 2 Couche 3	peinture plâtre enduit	cassant pulvérulent dur en vrac	beige blanc gris	MET	1	2	Non détecté
Couches indissociables :		1&2&3					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24

Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767573

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P007	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Joints vitrage		
Localisation :	RDC, Dépôt, Fenetre 1		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (METÀ).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassante	blanche	MET	1	2	Non détecté
Couche 2	joint de mastic	dur	beige				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Finesse de couche(s) ne permettant pas la séparation

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon



DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS

Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767574

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P008	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Carrelage + colle, Béton		
Localisation :	RDC, Bureau, Sol		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1^{er} octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	colle joint	dure en vrac	grise	MET	1	2	Non détecté
Couche 2		dur	gris				
Couches indissociables :		1&2					
Couche(s) non analysée(s) :		carrelage					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches
Motif de couche(s) non analysée(s) : Matériau(x) non susceptible(s) de contenir de l'amiante.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767576

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P009	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Joints vitrage		
Localisation :	RDC, Bureau, Fenêtre		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassante	grise	MET	1	2	Non détecté
Couche 2	joint de mastic	dur en vrac	beige				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Finesse de couche(s) ne permettant pas la séparation

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 9 / 19



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon



DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS

Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767578

DONNÉES CLIENT

Prélevé par : NICOLAS VENGEON Transporté par : TNT
Réceptionné par : MAYLIS TARBI Le : 12/09/24
Référence de l'échantillon : P010 Date de prélèvement : 28/08/24
Description de l'échantillon : Peinture, Toile de verre, Béton,
Plâtre
Localisation : RDC, Bureau, Tous les murs
Remarques : Empoussièrément de l'échantillon ne permettant pas de statuer sur un résultat lors de l'analyse au MOLP

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1^{er} octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne
LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à
transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1 Couche 2 Couche 3	peinture toile béton	cassante fibreuse dur	blanche blanche gris	MET	1	2	Non détecté
Couches indissociables :		1/2/3					

Motif d'indissociabilité : Risque de contamination croisée entre les couches.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 10 / 19



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767579

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P011	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Plinthes + colle 10,59 ml		
Localisation :	RDC, Bureau, Tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1^{er} octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1 Couche 2 Couche 3	colle joint traces de peinture	dure en vrac dur cassante	beige gris blanche	MET	1	2	Non détecté
Couches indissociables :		1 & 2 & 3					
Couche(s) non analysée(s) :		plinthe					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches
Motif de couche(s) non analysée(s) : Matériau(x) non susceptible(s) de contenir de l'amiante.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 11 / 19



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon



DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS

Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767581

DONNÉES CLIENT

Prélevé par : NICOLAS VENGEON Transporté par : TNT
Réceptionné par : MAYLIS TARBI Le : 12/09/24
Référence de l'échantillon : P012 Date de prélèvement : 28/08/24
Description de l'échantillon : Panneaux et plaques, isolants
posés dans le plénum au-dessus
du panneau de faux plafond
Localisation : RDC, Pièce principale, Plafond

Remarques : Préanalyses MOLP effectuées par Simon ESPITALIER : FA non détectée (correspondant à une teneur inférieure à la LD
0.1% massique-intervalle de confiance à 95%)

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne
LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à
transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1 Couche 2 Couche 3	peinture plaque de faux-plafond isolant	cassante fibreuse fibreuse avec poussières	blanche marron jaune	MET	1	2	Non détecté
Couches indissociables :		1/2/3					

Motif d'indissociabilité : Risque de contamination croisée entre les couches.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 12 / 19



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon



DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS

Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767582

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P013	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Peinture, Béton, Plâtre		
Localisation :	RDC, Pièce principale, Tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1^{er} octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (MET).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassante	blanche	MET	1	2	Non détecté
Couche 2	béton	dur en vrac	gris				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Finesse de couche(s) ne permettant pas la séparation

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 13 / 19



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767584

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P014	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Faïence + colle		
Localisation :	RDC, Pièce principale, Tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Arrêté du 1^{er} octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (MET).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	colle peinture	dure	beige	MET	1	2	Non détecté
Couche 2		cassante	beige				
Couches indissociables :		1&2					
Couche(s) non analysée(s) :		faïence					

Motif d'indissociabilité : Finesse de couche(s) ne permettant pas la séparation

Motif de couche(s) non analysée(s) : Matériau(x) non susceptible(s) de contenir de l'amiante.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 14 / 19



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767585

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P015	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Peinture, Béton, Plâtre		
Localisation :	RDC., Salle d'eau 2, Tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassante	blanche	MET	1	2	Non détecté
Couche 2	béton	dur en vrac	gris				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Finesse de couche(s) ne permettant pas la séparation

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 15 / 19



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767587

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P016	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Faïence + colle		
Localisation :	RDC, Salle d'eau 2, Tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Arrêté du 1^{er} octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (MET).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	colle	dure	beige	MET	1	2	Non détecté
Couche 2	peinture	cassante	beige				
Couches indissociables :		1&2					
Couche(s) non analysée(s) :		faïence					

Motif d'indissociabilité : Finesse de couche(s) ne permettant pas la séparation

Motif de couche(s) non analysée(s) : Matériau(x) non susceptible(s) de contenir de l'amiante.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 16 / 19



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767588

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P017	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Faïence + colle, Béton		
Localisation :	RDC, Salle d'eau 1, Muret séparation douche ²		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Arrêté du 1^{er} octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (MET^A).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	colle	dure en vrac	grise	MET	1	2	Non détecté
Couche(s) non analysée(s) :		faïence					

Motif de couche(s) non analysée(s) : Matériau(x) non susceptible(s) de contenir de l'amiante.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24

Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767590

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P018	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Carrelage + colle, Béton		
Localisation :	RDC, Sanitaires, Sol		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (METÀ).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Soraya SALEM BOUKTACHE

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	colle	dure en vrac	grise	MET	1	2	Non détecté
Couche(s) non analysée(s) :		carrelage					

Motif de couche(s) non analysée(s) : Matériau(x) non susceptible(s) de contenir de l'amiante.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912891 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 19

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767591

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P019	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Plaques		
Localisation :	RDC, Salle d'eau 2, PLAQUES DESSUS FENETRE		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Arrêté du 1er octobre 2019- Norme HSG 248 Appendix 2

Après une recherche détaillée et complète sous stéréomicroscope, les fibres représentatives sont montées entre lame et lamelle dans un liquide à indice de réfraction approprié en vue d'une identification par microscope optique à lumière polarisée (MOLP). Préparation par traitement mécanique selon notre procédure interne LAB/TEC/PR/002.

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 13/09/24

Par : DPA/Simon ESPITALIER

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE						
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	plaque en fibre-ciment	dure et fibreuse	grise	MOLP	2	Chrysotile

La couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibres d'amiante optiquement observable. Pour être observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2µm.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767593

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P020	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Joints vitrage		
Localisation :	RDC, WC, Fenêtre		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (METÀ).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Léo DEMOULIN

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassante	grise	MET	1	2	Non détecté
Couche 2	joint de mastic	dur	beige				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Finesse de couche(s) ne permettant pas la séparation

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon



DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS

Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767595

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P021	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Peinture, Béton, Plâtre		
Localisation :	RDC, Dépôt, Tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (METÀ).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Léo DEMOULIN

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	enduit	plâtreux en vrac	blanc	MET	1	2	Non détecté
Couche 2	béton	dur en vrac	gris				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Risque de contamination croisée entre les couches.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 2 / 18



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767596

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P022	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Peinture, Béton, Plâtre		
Localisation :	RDC, Dépôt, Tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Léo DEMOULIN

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1 Couche 2 Couche 3	peinture enduit enduit	cassante plâtreux en vrac dur en vrac	beige blanc beige	MET	1	2	Non détecté
Couches indissociables :		1&2&3					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24

Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767598

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P023	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Calorifuges (tresses, coquilles, matelas...)		
Localisation :	RDC, Dépôt, Calorifugeage		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1^{er} octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Léo DEMOULIN

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	mousse	souple	noire	MET	1	2	Non détecté

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767600

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P024	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Joints vitrage		
Localisation :	Etage 1, Local, Fenêtre1		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (METÀ).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Léo DEMOULIN

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassante	blanche	MET	1	2	Non détecté
Couche 2	joint de mastic	dur	beige				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Finesse de couche(s) ne permettant pas la séparation

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 5 / 18



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767601

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P025	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Carrelage + colle, Béton		
Localisation :	RDC, Salle d'eau 1, Sol		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Arrêté du 1er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Léo DEMOULIN

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1 Couche 2 Couche 3	colle ragréage matériau	dure en vrac dur en vrac dur en vrac	grise gris blanc	MET	1	2	Non détecté
Couches indissociables :		1&2&3					
Couche(s) non analysée(s) :		carrelage					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches

Motif de couche(s) non analysée(s) : Matériau(x) non susceptible(s) de contenir de l'amiante.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 6 / 18



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767602

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P026	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Béton		
Localisation :	RDC, WC, Sol		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (METÀ).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Léo DEMOULIN

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	béton	dur	gris	MET	1	2	Non détecté

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0
Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767603

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P027	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Faïence+ colle, Béton, Plâtre		
Localisation :	RDC, WC, Tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (MET).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Léo DEMOULIN

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1 Couche 2 Couche 3 Couche 4	colle peinture enduit enduit	dure cassante plâtreux en vrac dur en vrac	blanche beige blanc gris	MET	1	2	Non détecté
Couches indissociables :		1&2&3&4					
Couche(s) non analysée(s) :		faïence					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches
Motif de couche(s) non analysée(s) : Matériau(x) non susceptible(s) de contenir de l'amiante.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24

Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 8 / 18



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0
Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767604

DONNÉES CLIENT

Prélevé par : NICOLAS VENGEON Transporté par : TNT
Réceptionné par : MAYLIS TARBI Le : 12/09/24
Référence de l'échantillon : P028 Date de prélèvement : 28/08/24
Description de l'échantillon : Calorifuges (tresses, coquilles, matelas...)
Localisation : Etage 1, Plafond bureau rdc, calorifugeages

Remarques : Préanalyses MOLP effectuées par Simon ESPITALIER : FA non détectée (correspondant à une teneur inférieure à la LD 0.1% massique-intervalle de confiance à 95%)

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Arrêté du 1er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Léo DEMOULIN

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	isolant	fibreux	blanc	MET	1	2	Non détecté
Couche 2	mousse	souple	noire				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Risque de contamination croisée entre les couches.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767605

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P029	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Peinture, Béton, Plâtre		
Localisation :	Etage 1, Local, Tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Léo DEMOULIN

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassante	beige	MET	1	2	Non détecté
Couche 2	enduit	dur en vrac	gris				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Finesse de couche(s) ne permettant pas la séparation

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 10 / 18



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767606

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P030	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Plâtre		
Localisation :	Etage 1, Débaras 3, Plafond		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1^{er} octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (METÀ).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Léo DEMOULIN

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	matériau	en vrac	noir	MET	1	2	Non détecté
Couche 2	plâtre	pulvérulent	blanc				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches
Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 11 / 18



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767607

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P031	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Béton		
Localisation :	Etage 1, Dégagement, Tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1^{er} octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (METÀ).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Léo DEMOULIN

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	traces de peinture	cassante	beige	MET	1	2	Non détecté
Couche 2	béton	dur en vrac	beige				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Finesse de couche(s) ne permettant pas la séparation

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 12 / 18



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767608

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P032	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Sol PVC + colle		
Localisation :	Etage 1, Local , Sol		

Remarques : Préanalyses MOLP effectuées par Simon ESPITALIER : FA non détectée (correspondant à une teneur inférieure à la LD 0,1% massique-intervalle de confiance à 95%)

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Léo DEMOULIN

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1 Couche 2 Couche 3	revêtement colle bois	souple et fibreux souple fibreux	beige jaune beige	MET	1	2	Non détecté
Couches indissociables :		1&2&3					

Motif d'indissociabilité : Risque de contamination croisée entre les couches.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 13 / 18



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon



DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS

Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767609

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P033	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Plaques en fibre-ciment (y compris plaques "sous tuiles")		
Localisation :	RDC, Cabane extérieur, Plafond		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Arrêté du 1er octobre 2019- Norme HSG 248 Appendix 2

Après une recherche détaillée et complète sous stéréomicroscope, les fibres représentatives sont montées entre lame et lamelle dans un liquide à indice de réfraction approprié en vue d'une identification par microscope optique à lumière polarisée (MOLP). Préparation par traitement mécanique selon notre procédure interne LAB/TEC/PR/002.

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 13/09/24

Par : DPA/Simon ESPITALIER

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE						
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	plaque en fibre-ciment	dure et fibreuse	grise	MOLP	2	Chrysotile

La couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibres d'amiante optiquement observable. Pour être observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2µm.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767610

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P034	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Crépis, béton		
Localisation :	EXTERIEUR FACADE, Facade, Tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (MET).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Léo DEMOULIN

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	béton	dur en vrac	gris	MET	1	2	Non détecté

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 15 / 18



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon

DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS



Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767611

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P035	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Crépis, Béton		
Localisation :	EXTERIEUR FACADE, Facade, Tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Léo DEMOULIN

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	béton	dur en vrac	gris	MET	1	2	Non détecté

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 16 / 18



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon



DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS

Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767612

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	NICOLAS VENGEON	Transporté par :	TNT
Réceptionné par :	MAYLIS TARBI	Le :	12/09/24
Référence de l'échantillon :	P036	Date de prélèvement :	28/08/24
Description de l'échantillon :	Conduits en fibre-bitumes (conduits de drainage)		
Localisation :	EXTERIEUR FACADE, Facade, Plafond		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Arrêté du 1er octobre 2019- Norme HSG 248 Appendix 2

Après une recherche détaillée et complète sous stéréomicroscope, les fibres représentatives sont montées entre lame et lamelle dans un liquide à indice de réfraction approprié en vue d'une identification par microscope optique à lumière polarisée (MOLP). Préparation par traitement mécanique selon notre procédure interne LAB/TEC/PR/002.

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 13/09/24

Par : DPA/Simon ESPITALIER

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE						
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	conduit en fibre-ciment	dur et fibreux	gris	MOLP	4	Chrysotile / Crocidolite

La couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibres d'amiante optiquement observable. Pour être observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2µm.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille



DEKRA Prélèvements & Analyses
Siège social : 19 rue Stuart Mill - Parc d'activité de
Limoges Sud Orange - 87000 LIMOGES
SAS au capital de 5 200 000 €
SIRET : 834306797 00012 - Code APE : 7120B
RCS : Limoges 834 306 797
N° Intracommunautaire : FR 12834306797
dpa.commerciaux.fr@dekra.com

E5446314-2401
52 FAUBOURG DE LA GIRONDE
03100 montlucon



DEKRA INDUSTRIAL
AUVERGNE - CDP 6001
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
2 AVENUE LEONARD DE VINCI - CDP 6001
63000 CLERMONT FERRAND
A l'attention de NATHALIE RAMOS

Rapport d'essai N° 1912926 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 18

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 1767613

DONNÉES CLIENT

Prélevé par : NICOLAS VENGEON Transporté par : TNT
Réceptionné par : MAYLIS TARBI Le : 12/09/24
Référence de l'échantillon : P037 Date de prélèvement : 28/08/24
Description de l'échantillon : Panneaux et plaques, Isolants posés dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond
Localisation : RDC, Sanitaires, Plafond
Remarques : Préanalyses MOLP effectuées par Simon ESPITALLIER : FA non détectée (correspondant à une teneur inférieure à la LD 0.1% massique-intervalle de confiance à 95%)

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
Arrêté du 1 er octobre 2019 – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Marseille - 24 Boulevard de la Bougie - 13014
MARSEILLE

Date d'analyse : 16/09/24

Par : DPA/Léo DEMOULIN

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1 Couche 2 Couche 3	enduit faux plafond isolant	plâtreux en vrac fibreux fibreux	blanc beige jaune	MET	1	2	Non détecté
Couches indissociables :		1&2&3					

Motif d'indissociabilité : Risque de contamination croisée entre les couches.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 16/09/24
Par DPA/Léo DEMOULIN
BUMa Marseille

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses.

Page 18 / 18

ANNEXE 4 Recommandations générales de sécurité

Les recommandations générales de sécurité (Arrêté du 21 décembre 2012)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29- 5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrisme important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires,

dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

ANNEXE 5 Certificat de qualification



Certificat de compétences Diagnosticqueur Immobilier

N° CPDI6688 Version 007

Je soussigné, Etienne LAMY, Directeur Opérationnel d'I.Cert, atteste que :

Monsieur VENGEON Nicolas

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1) Date d'effet : 01/03/2023 - Date d'expiration : 28/02/2030
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 01/03/2023 - Date d'expiration : 28/02/2030
DPE tous types de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment (2) Date d'effet : 03/03/2023 - Date d'expiration : 02/03/2030
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (2) Date d'effet : 03/03/2023 - Date d'expiration : 02/03/2030
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1) Date d'effet : 23/11/2023 - Date d'expiration : 22/11/2030
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1) Date d'effet : 19/10/2023 - Date d'expiration : 18/10/2030
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 19/01/2023 - Date d'expiration : 18/01/2030

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse

<https://www.icert.fr/liste-des-certifies/>

Valide à partir du 01/09/2024.

(1) Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et thermique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification
(2) Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnosticqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
35760 Saint-Grégoire

cofrac
ACCREDITATION
N° 4-0522
PORTÉE
CERTIFICATION
DE PERSONNES
WWW.COFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev19

ANNEXE 6 Attestations d'assurance et sur l'honneur



Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :

N° de sociétaire : H98143W

N° de contrat : 7352000/2 148140

N° de SIREN : 433 250 834

DEKRA INDUSTRIAL SAS

PA LIMOGES Sud orange

19 rue Stuart Mill

CS 70308

87008 – LIMOGES CEDEX

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2024 au 31/12/2024

SMA SA ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE, numéro **H98143W 7352000/2 148140**.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES**Missions bénéficiant des garanties d'assurance de responsabilité civile**

Les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :

- Contrôleur technique.

Agréé par décision du 26 juillet 1982 au titre des dispositions du décret 78.1146 pour l'intégralité du domaine objet de l'obligation d'assurance instituée par la Loi n° 78.12 du 4 janvier 1978 et à tous les textes suivants qui sont venus le préciser ou le modifier. Conformément à la norme NF P03-100 du 20 septembre 1995 et aux dispositions législatives et réglementaires qui figurent aux articles L 111-23 à L 111-26 et R 111-29 à R 111-42 du Code de la Construction et de l'Habitation.

- Activités de maîtrise d'œuvre et bureau d'étude technique pour la réalisation d'ouvrages et d'installations d'assainissements destinés à desservir des bâtiments dans le domaine de l'industrie et des collectivités.
- Activités de maîtrise d'œuvre en installations thermiques et climatiques.

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

Entreprise régie par le Code des assurances au capital de 12 000 000 euros - RCS PARIS 332 789 296

8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

1/4



- Activités de coordinateur et maîtrise d'œuvre SSI.
- Contrôle dans tous les domaines de la construction, de la prévention, de la sécurité, de la fiabilité, de la coordination, de l'assistance, de la maintenance, comportant toutes opérations, missions et prestations de conseils, audits, études, expertises, analyses, diagnostics, enquêtes, constats, contrôles, vérifications, formation, information, y compris les diagnostics et contrôles de présence de plomb, radon et insectes, et ce sur tous biens meubles et immeubles, y compris les ouvrages de génie civil, les équipements, les installations, les remontées mécaniques, les systèmes de sécurité incendie, les navires notamment pour la délivrance de certificats sanitaires, et y compris leurs implications sur l'environnement.
- Conseils et accompagnement amiante et plomb, Stratégie de Prélèvements, Prélèvements et Analyses de tout type de matériaux, air, sols, boues, Rapports d'analyses Surveillance de l'air sur le lieu du travail, logiciels de suivi des analyses et des données de chantier.
- Formation, information, animation, assistance à destination du personnel des entreprises dans les domaines suivants : système sécurité incendie, hygiène et sécurité dans le travail, plans de prévention, audit de conformité du patrimoine bâti, coordination sécurité-santé, mines et carrières.
- Coordinateur « sécurité protection de la santé », coordination SSI, examinateur « qualitel », chargé de sécurité pyrotechnique, mesures de perméabilité à l'air de l'enveloppe des bâtiments et des réseaux aérauliques.
- Assistance, conseils, audits, études, dans les domaines suivants : sûreté de fonctionnement d'équipements et installations, ingénierie qualité, optimisation de la performance en production et maintenance.
- Études, formations, informations et assistances techniques, administratives et financières aux maîtres d'ouvrages dans les domaines liés à l'environnement (eau, air, sol, déchets).
- Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'ouvrage déléguée, et missions Amose selon les articles 5 et 6 de l'Ordonnance 2018-937 du 30 octobre 2018.
- Développement et vente, avec installation, formation et maintenance, de logiciels et progiciels pour la gestion technique et administrative des parcs immobiliers et mobiliers des secteurs publics et privés.
- Soutien au développement de l'activité de contrôle des appareils de radiographie des cabinets dentaires.

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

Entreprise régie par le Code des assurances au capital de 12 000 000 euros - RCS PARIS 332 789 296

8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

2/4



2- GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.
- aux dommages survenant dans le Monde entier hors USA et CANADA.

Nature de la garantie	Montants de garantie
Tous Dommages confondus : 15 000 000 € par sinistre dont	
Dommages corporels	15 000 000€ par sinistre
Dommages matériels et immatériels	15 000 000€ par sinistre
- dont dommages immatériels non consécutifs	6 000 000€ par sinistre

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le Code des assurances au capital de 12 000 000 euros - RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

3/4



3 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux missions professionnelles listées aux paragraphes 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.
- aux dommages survenant dans le Monde entier hors USA et CANADA.

Nature de la garantie	Montant de garantie
Tous Dommages confondus : 15 000 000 € par sinistre et par an dont	
Dommages corporels	15 000 000 € par sinistre et par an
Dommages matériels et immatériels	15 000 000 € par sinistre et par an
- dont dommages immatériels non consécutifs	6 000 000 € par sinistre et par an
- dont dommages aux biens confiés	5 000 000 € par sinistre et par an
Limite pour tous dommages confondus d'atteinte à l'environnement y compris ceux dus ou liés à l'amiante	1 000 000 € par sinistre et par an
Responsabilité environnementale (pour les dommages survenus pendant la période de validité de la présente attestation et constatés pendant cette même période)	150 000 € par sinistre et par an

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Il est précisé que le contrat susvisé n'a fait l'objet à la date de l'émission de l'attestation d'aucune suspension de garantie pour non-paiement de prime ou procédure de recouvrement.

Fait à Paris
Le 05/12/2023.

Le Président du Directoire

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le Code des assurances au capital de 12 000 000 euros - RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

4/4



Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :

N° de sociétaire : H98143W

N° de contrat : 7352000/2 148140

N° de SIREN : 433 250 834

DEKRA INDUSTRIAL SAS

PA LIMOGES Sud orange

19 rue Stuart Mill

CS 70308

87008 – LIMOGES CEDEX

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2024 au 31/12/2024

SMA SA ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE, numéro **H98143W 7352000/2 148140**.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Missions bénéficiant des garanties d'assurance de responsabilité civile

Les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :

- Diagnostic de présence d'amiante dans les bâtiments.
- Assistance technique amiante.
- Mesures d'empoussièrement amiante.
- Coordination SPS lors de chantiers de désamiantage.
- Conseil et accompagnement amiante.
- Prélèvements et analyses de tout type de matériaux, air, sol, boues, rapports d'analyse, surveillance de l'air sur le lieu de travail, logiciels de suivi des analyses et des données de chantier.

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

Entreprise régie par le Code des assurances au capital de 12 000 000 euros - RCS PARIS 332 789 296

8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

1/3



2- GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.
- aux dommages survenant dans le Monde entier hors USA et CANADA.

Nature de la garantie	Montants de garantie
Tous Dommages confondus : 15 000 000 € par sinistre dont	
Dommages corporels	15 000 000 € par sinistre
Dommages matériels et immatériels	15 000 000 € par sinistre
- dont dommages immatériels non consécutifs	6 000 000 € par sinistre

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

Entreprise régie par le Code des assurances au capital de 12 000 000 euros - RCS PARIS 332 789 296

8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

2/3



3 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux missions professionnelles listées aux paragraphes 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.
- aux dommages survenant dans le Monde entier hors USA et CANADA.

Nature de la garantie	Montant de garantie
Tous Dommages confondus : 15 000 000 € par sinistre et par an dont	
Dommages corporels	15 000 000 € par sinistre et par an
Dommages matériels et immatériels	15 000 000 € par sinistre et par an
- dont dommages immatériels non consécutifs	6 000 000 € par sinistre et par an
- dont dommages aux biens confiés	5 000 000 € par sinistre et par an
Garantie amiante (Garantie des seuls dommages immatériels non consécutifs à un sinistre directement ou indirectement dû ou lié à l'amiante ou à un autre matériau contenant de l'amiante)	4 000 000 € par sinistre et par an
Limite pour tous dommages confondus d'atteinte à l'environnement y compris ceux dus ou liés à l'amiante	1 000 000 € par sinistre et par an
Responsabilité environnementale (pour les dommages survenus pendant la période de validité de la présente attestation et constatés pendant cette même période)	150 000 € par sinistre et par an

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Paris
Le 05/12/2023.

Le Président du Directoire

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le Code des assurances au capital de 12 000 000 euros - RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

3/3



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné M. Nicolas BOUVIER agissant en qualité de représentant légal de la société **DEKRA France** inscrite sous le numéro SIREN 411 768 831 RCS. Nanterre **laquelle est Présidente de la Société DEKRA Industrial**, Société par actions simplifiée au capital social de 25 060 000 € ayant son siège social à LIMOGES (87000) - Parc d'activité de Limoges Sud Orange, 19 Rue Stuart Mill immatriculée sous le numéro SIREN 433 250 834 RCS Limoges, déclare sur l'honneur que :

la société **DEKRA Industrial** susvisée pour l'établissement des rapports et constats définis aux 1° à 4°, 6° et 7° de l'article L 271-4 ainsi qu'à l'article L 126-26 du code de la construction et de l'habitation, est en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du même code et qu'elle :

- dispose des moyens en matériel et en personne appropriés,
- emploie des salariés dont les compétences ont été certifiées par un organisme accrédité dans le domaine de la construction, conformément à l'article R271-1 du code de la construction et de l'habitation,
- est souscripteur d'une assurance permettant de couvrir des conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions, selon les modalités de l'article R271-2 du code de la construction et de l'habitation,
- n'a aucun lien de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité de l'auteur (ou des auteurs) des rapports qui seront rédigés que ce soit avec le propriétaire, son mandataire, ou toute autre entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements.

Etabli au PLESSIS ROBINSON, le 02 janvier 2024

Pour servir et valoir ce que de droit

Pour DEKRA Industrial
Nicolas BOUVIER représentant DEKRA France
La Présidente

Nicolas Bouvier

Planche de repérage usuel			1/3
RDC			
Référence	AMIDEMOL-E5446314-2401	Version 1	
Origine	Dekra diagnostic / NICOLAS VENGEON		
Adresse	52 FAUBOURG DE LA GIRONDE 03100 MONTLUCON		

Prélèvements	
P001	Dépôt Sol Brut, Béton
P002	Arrière Dépôt Sol Brut, Béton
P003	Dépôt Plafond Béton, Peinture, Plâtre
P004	Arrière Dépôt Plafond Béton, Peinture, Plâtre
P005	Dépôt Tous les murs Béton, Peinture, Plâtre
P006	Arrière Dépôt Tous les murs Béton, Peinture, Plâtre
P007	Dépôt Fenêtre 1 Bois, Joints vitrage , Peinture
P008	Bureau Sol Béton, Carrelage
P009	Bureau Fenêtre Bois, Joints vitrage, Peinture
P010	Bureau Tous les murs Béton, Peinture, Plinthe , Plâtre, Toile de verre
P011	Bureau Tous les murs Béton, Peinture, Plinthe , Plâtre, Toile de verre
P012	Pièce principale Plafond Isolants posés dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond, Panneaux et plaques
P013	Pièce principale Tous les murs Béton, Faïence, Peinture, Plâtre
P014	Pièce principale Tous les murs Béton, Faïence, Peinture, Plâtre
P015	Salle d'eau 2 Tous les murs Béton, Faïence, Peinture, Plâtre
P016	Salle d'eau 2 Tous les murs Béton, Faïence, Peinture, Plâtre
P017	Salle d'eau 1 muret séparation douche Béton, Faïence
P018	Sanitaires Sol Béton, Carrelage
P019	Salle d'eau 2 PLAQUE DESSUS FENETRE Plaques
P020	WC Fenêtre Bois, Joints vitrage, Peinture
P021	Dépôt Tous les murs Béton, Peinture, Plâtre
P022	Dépôt Tous les murs Béton, Peinture, Plâtre
P023	Dépôt Calorifugeage Calorifuges (tresses, coquilles, matelas...)
P025	Salle d'eau 1 Sol Béton, Carrelage
P026	WC Sol Béton, Carrelage
P027	WC Tous les murs Béton, Faïence, Peinture, Plâtre
P033	Cabane extérieur Plafond Plaques en fibre-ciment (y compris plaques "sous tuiles")
P037	Sanitaires Plafond Isolants posés dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond, Panneaux et plaques

Légende

-  Plaques
-  Plaques en fibre-ciment (y compris plaques "sous tuiles")

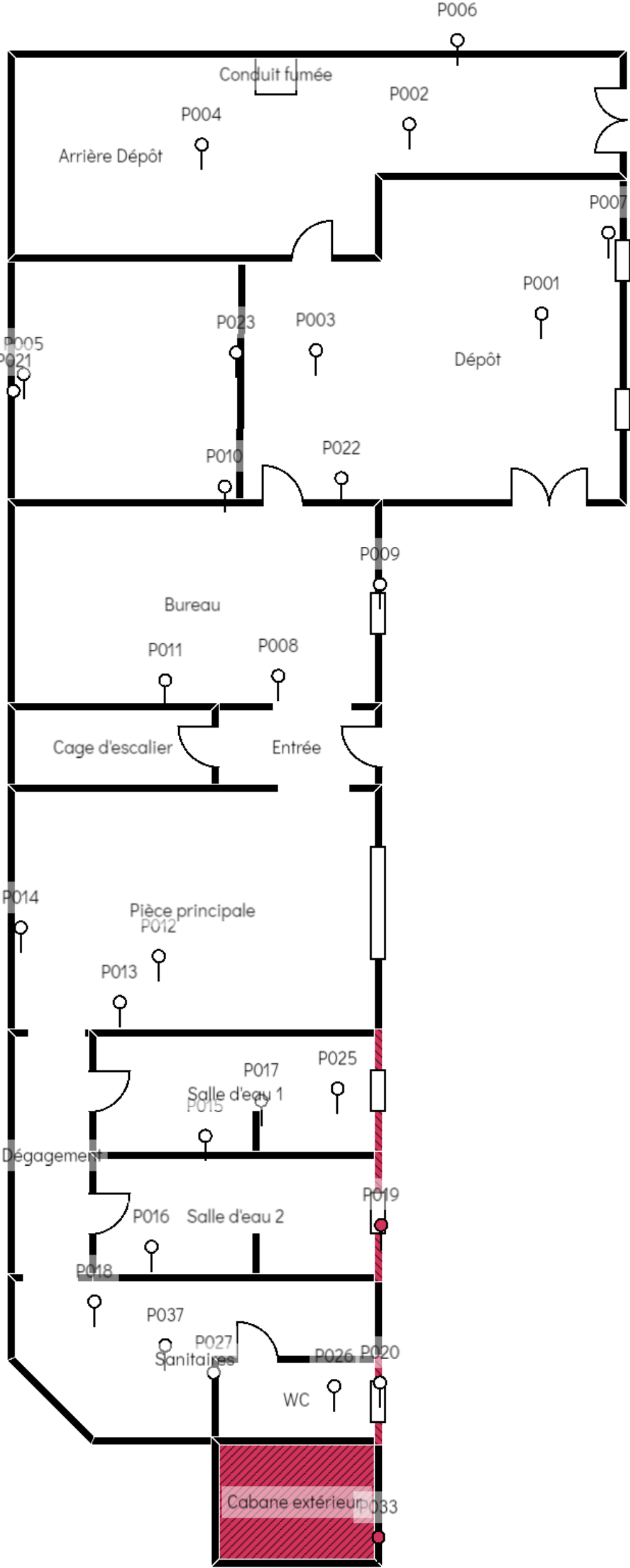


Planche de repérage usuel			2/3
Étage 1			
Référence	AMIDEMOL-E5446314-2401	Version 1	
Origine	Dekra diagnostic / NICOLAS VENGEON		
Adresse	52 FAUBOURG DE LA GIRONDE 03100 MONTLUCON		

Prélèvements	
P024	Local Fenêtre 1 Joints vitrage
P028	Plafond bureau rdc Calorifugeages Calorifuges (tresses, coquilles, matelas...)
P029	Local Tous les murs Béton, Peinture, Plâtre
P030	Débarras 3 Plafond Bois, Plâtre
P031	Dégagement Tous les murs Béton
P032	Local Sol Sol PVC

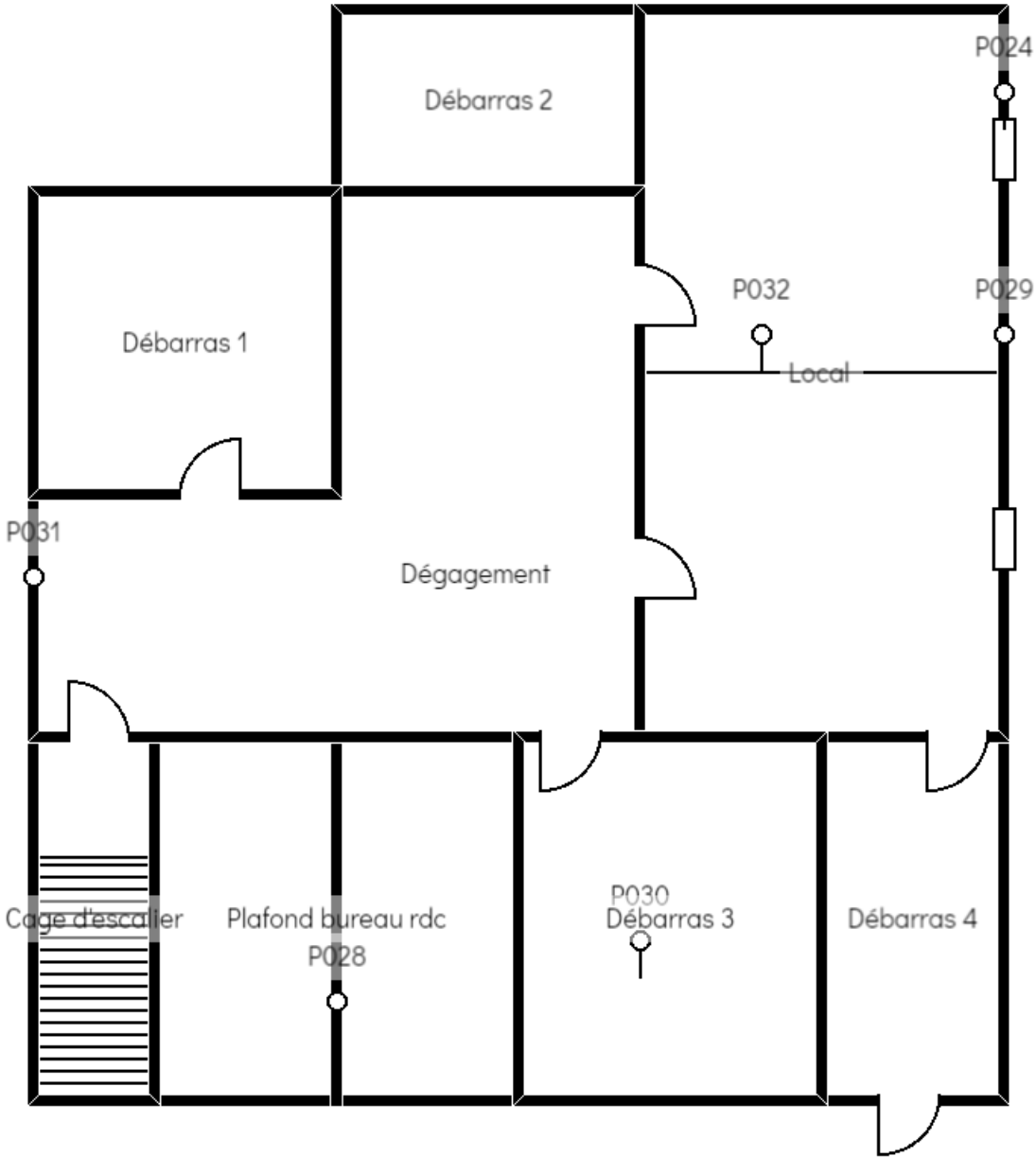


Planche de repérage usuel			3/3
EXTERIEUR FACADE			
Référence	AMIDEMOL-E5446314-2401	Version	1
Origine	Dekra diagnostic / NICOLAS VENGEON		
Adresse	52 FAUBOURG DE LA GIRONDE 03100 MONTLUCON		

Prélèvements
P034 Facade Tous les murs Béton, Crépis
P035 Facade Tous les murs Béton, Crépis
P036 Facade Plafond Conduits en fibre-bitumes (conduits de drainage)

